



10 octobre 2018

Déclaration CFDT au Comité Central d'Entreprise de Thales DMS France du 10 octobre 2018

Avis de la CFDT sur la consultation sur la situation économique et financière

Dans le cadre de la loi Rebsamen, nous sommes consultés aujourd'hui sur le volet « situation économique et financière de l'entreprise ».

Cet exercice est essentiellement marqué par la fusion de TMI, TUS et TSA pour créer Thales DMS France, avec des comptes rétroactifs au 1^{er} janvier 2017 sur le nouveau périmètre.

Les perspectives de croissance de l'activité de DMS sont globalement positives, malgré quelques secteurs à surveiller (dont ISR, guerre des mines et aéro). Au vu des très bons résultats de DMS France, nous demandons à ce que des efforts supplémentaires soient fait en termes de politique produit, alors que l'amélioration du résultat reste l'objectif majeur de la Direction vis-à-vis des marchés financiers. Nous sommes opposés à ce que DMS soit uniquement une machine à cash au dépend de l'investissement nécessaire à assurer l'avenir de l'entreprise.

L'environnement géopolitique est toujours favorable aux entreprises du secteur de la défense. Thales DMS France en bénéficie, avec une croissance de ses commandes, de son activité et de sa trésorerie.

L'excellent résultat de Thales DMS France, fruit du travail de l'ensemble des salariés, devrait aussi se retrouver dans le partage de la valeur. Avec une politique salariale à peine dans la moyenne du groupe, un intéressement versé qui est largement amputé par le plafonnement P+I, malgré l'évolution de l'accord Groupe sur l'intéressement, un manque de reconnaissance du travail accompli et de valorisation des fins de carrière, le compte n'y est pas pour la majorité des salariés. Seuls quelques cadres dirigeants s'y retrouvent.

En conséquence, les élus CFDT émettent un avis défavorable sur la situation économique et financière de Thales DMS France.